

## Bulletin de liaison

N°48 – avril 2026



Pétion-Ville, marché de rue

## EDITORIAL

« Haiti Chérie lavi pa fini, Haiti Chérie chanjman ka vini, Haiti Chérie lavi pa fini, Haiti Chérie kontinye souri (traduction : Haïti Chérie la vie ne finit pas, Haïti Chérie le changement peut venir, Haïti Chérie la vie ne finit pas, Haïti Chérie continue de sourire) » chanson traditionnelle haïtienne composée en 1925.

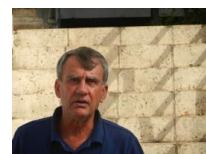
Les Haïtiens ont déjà vécu de nombreuses périodes difficiles et savent se battre pour survivre dans un environnement déstructuré et hostile. Les 8 dernières années les ont mis à l'épreuve comme jamais, et malgré tout, la vie continue et les familles gardent comme priorité d'envoyer leurs enfants à l'école même s'il n'y a pas assez à manger à la maison et si l'eau de pluie s'infiltré dans la maison à travers les tôles rouillées.

C'est encore un appel à la générosité de tous pour soutenir ces familles dont le courage et la dignité méritent le respect. Comme en témoignent les photos plus bas, les familles en situation de précarité accompagnées par l'association veillent, malgré des conditions de vie difficiles et des ressources limitées, à préserver leur dignité à travers leur apparence. Adultes comme enfants accordent une grande importance à la propreté et au soin de leur tenue. Les élèves, dès la maternelle, portent leur uniforme avec fierté, chaussures soigneusement cirées.

Tant que nous le pouvons, nous leur apportons un support pour scolariser leurs enfants, mais aussi pour améliorer leurs conditions de vie en matière de nourriture, de santé, d'habitat et pour développer des activités génératrices de revenus. Nous gardons aussi le contact avec ceux qui ont émigré pour trouver de meilleures conditions de vie et continuons à les supporter selon leurs besoins.

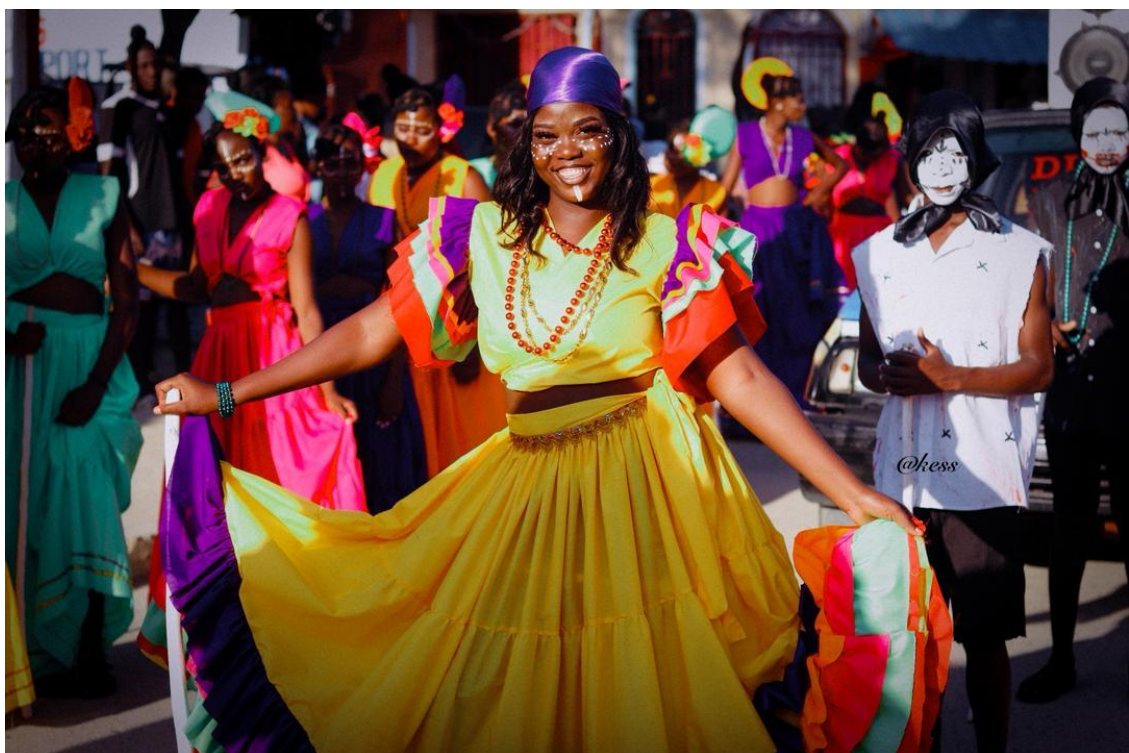
Un grand merci à tous les donateurs, les familles que nous accompagnons vous sont très reconnaissantes.

Le Président, Gilles Champetier de Ribes



## La Carnaval février 2026

Malgré le contexte dégradé du pays, le carnaval est un moment de détente pour beaucoup d'haïtiens. C'est une des rares occasions de joie collective dans un pays en proie à de fortes tensions.



## Quelques familles et jeunes soutenus par l'ahfadem

La famille de Anna ci-dessous a dû déménager en 2025 à cause des gangs qui avaient fait fuir les habitants du quartier Monjwa et elle vit actuellement dans un logement transitoire. Elle envisage de revenir à Monjwa (les gangs se sont déplacés) et doit effectuer quelques travaux pour remettre en état sa maison.

Kettlie

Anna la maman



Flaurette la Directrice de l'ahfadem et Rose Anaika sa cousine



Sonia et une partie de sa famille : Dany 17 ans et Wilvide 15 ans, ses deux derniers enfants, en classes de 3eme et 5eme, et trois petits enfants : Renato 7 ans en CP, Sayana 3 ans et Laira 2 ans.



Sayana en tenue scolaire (première année maternelle)



Dany en tenue scolaire (classe de 3eme)



Valinsky 7 ans, frère de Renato, en CE1

Trois nièces de Waslet et Abdias



Waslet, Ingénieur agronome sans travail, entreprend des démarches pour aller au Brésil.



Nehemie, 11 ans, en CM 1



Abdias, frère de Waslet, est mécanicien pour la police depuis plusieurs années. Il n'a toujours pas reçu de salaire...



Lea, 6 ans, en CP

Des travaux sont à envisager dans la maison familiale où vivent 10 personnes dans 3 pièces (les parents âgés, Waslet, Abdias et leurs 3 sœurs, et 3 petites filles)



Sephora, 4 ans



Dieulin, taxi moto



Tevez (taxi moto) et sa nièce Fabienne (en classe de 1ere)



Getho (agent de sécurité) avec sa femme et leurs jumeaux



Emiliana, la fille de Tevez, en première année maternelle

## Pour faire un don

Les dons peuvent être faits de la façon suivante :

**Paiement par virement bancaire en Haïti** : à l'ordre de l'AHFADEM, Banque SOGEBANK agence de Turgeau, Port au Prince, code swift/BIC : SOGHHTPP, compte en US\$ n° 190003475

**Pour permettre la déduction fiscale en France (déduction de 66%)**, l'AHFADEM a une ONG relais à Paris : Oeuvres militia christi. Le paiement doit se faire alors

- *par chèque à l'ordre de « Oeuvres militia christi », accompagné d'une note précisant que la somme est pour l'AHFADEM et précisant les coordonnées postales et email du donateur ; le tout envoyé au trésorier Mr Jacques Derré 4, place de la Potence, 28 210 Faverolles, ou au Président, Mr Gérard Gleizes, 4 rue Albert Samain, 75017 PARIS.*

- *ou par virement bancaire (en nous tenant informés par email de votre virement) à « Oeuvres Militia Christi », BNP, Agence Paris Porte de Champerret 3, Boulevard Gouvion Saint Cyr 75 017 Paris.*

Code banque 30004, Code guichet 00783, N° de compte 00000089158, Clé Rib 01

N° IBAN FR 76 3000 4007 8300 0000 8915 801

BIC : BNP AFR PPP CE

Oeuvres militia christi assurera ensuite le transfert sur le compte de l'AHFADEM et enverra en début de l'année suivante un reçu fiscal à chaque donateur.

**Merci de mettre à jour votre adresse email auprès de l'ahfadem pour recevoir le bulletin et le reçu fiscal.**



AHFADEM – siège social rue Desprez, Pacot, Port au Prince, HAITI

Email : [ahfadem@yahoo.fr](mailto:ahfadem@yahoo.fr)

Site : [www.ahfadem.net](http://www.ahfadem.net)